Rapport d'activité Association Les Nids



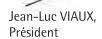


# Édito<sup>2017</sup>

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous présentons le Rapport d'Activité 2017 de l'association. Un document conçu pour permettre à tout un chacun de comprendre nos missions et métiers, la complexité de la question sociale aujourd'hui et la grande vulnérabilité de nos publics.

Vous trouverez aussi, nous l'espérons, des illustrations de nos savoirs faire, de nos projets, nombreux et des initiatives de tous ceux qui font l'association.

Tout au long de l'année, nous nous sommes employés à consolider l'existant et à faire valoir nos besoins auprès des pouvoirs publics afin de continuer à garantir une mission de qualité. Et puisque l'avenir se prépare dès aujourd'hui, nous nous sommes autorisés à imaginer les meilleurs auspices pour que l'œuvre souhaitée par Madeleine Lecoeur perdure le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé pour que l'association se transforme en Fondation. Cela ne changera ni le quotidien des enfants, ni celui des professionnels mais permettra simplement d'adapter notre gouvernance associative aux enjeux présents. Nous vous souhaitons une bonne lecture.







Jérôme PALIER, Directeur Général



## **SOMMAIRE**

Г.		
$-\epsilon$	ИI	$T^{\boldsymbol{C}}$
ᄔ	41	II.

parents  > Garantir les droits de tous dans p. 22 l'intérêt de l'enfant  > Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages  > Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté	>	Nos valeurs	p. 4
<ul> <li>I. Les missions</li> <li>&gt; Protéger les enfants et soutenir les p. 10 parents</li> <li>&gt; Garantir les droits de tous dans p. 22 l'intérêt de l'enfant</li> <li>&gt; Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages</li> <li>&gt; Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté</li> <li>&gt; Permettre un cadre éducatif en p. 34</li> </ul>	>	Notre présence territoriale	p. 5
<ul> <li>&gt; Protéger les enfants et soutenir les p. 10 parents</li> <li>&gt; Garantir les droits de tous dans p. 22 l'intérêt de l'enfant</li> <li>&gt; Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages</li> <li>&gt; Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté</li> <li>&gt; Permettre un cadre éducatif en p. 34</li> </ul>	>	Les temps forts de l'année 2017	p. 6
parents  > Garantir les droits de tous dans p. 22 l'intérêt de l'enfant  > Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages  > Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté  > Permettre un cadre éducatif en p. 34	ı.	Les missions	
<ul> <li>&gt; Garantir les droits de tous dans p. 22 l'intérêt de l'enfant</li> <li>&gt; Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages</li> <li>&gt; Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté</li> <li>&gt; Permettre un cadre éducatif en p. 34</li> </ul>	>	Protéger les enfants et soutenir les	p. 10
l'intérêt de l'enfant  > Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages  > Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté  > Permettre un cadre éducatif en p. 34		parents	
<ul> <li>&gt; Proposer un accès adapté aux p. 26 apprentissages</li> <li>&gt; Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté</li> <li>&gt; Permettre un cadre éducatif en p. 34</li> </ul>	>	Garantir les droits de tous dans	p. 22
apprentissages  > Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté  > Permettre un cadre éducatif en p. 34		l'intérêt de l'enfant	
<ul> <li>Soutenir l'insertion des personnes en p. 30 difficulté</li> <li>Permettre un cadre éducatif en p. 34</li> </ul>	>	Proposer un accès adapté aux	p. 26
difficulté > Permettre un cadre éducatif en p. 34		apprentissages	
> Permettre un cadre éducatif en p. 34	>	Soutenir l'insertion des personnes en	p. 30
		difficulté	
alternative à l'incarcération	>	Permettre un cadre éducatif en	p. 34
		alternative à l'incarcération	

II. L'association Les Nids en 2017

Gouvernance et organisation

Financement de nos actions

Politique de développement

Politique de mécénat

Politique de Ressources Humaines

p. 35

p. 38

p. 40

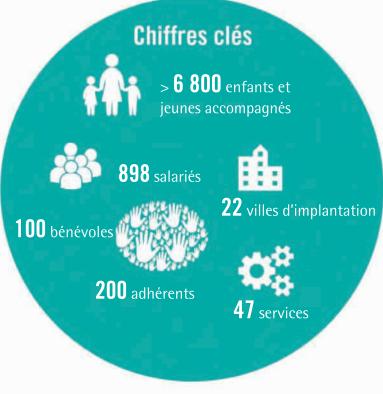
p. 41

p. 42



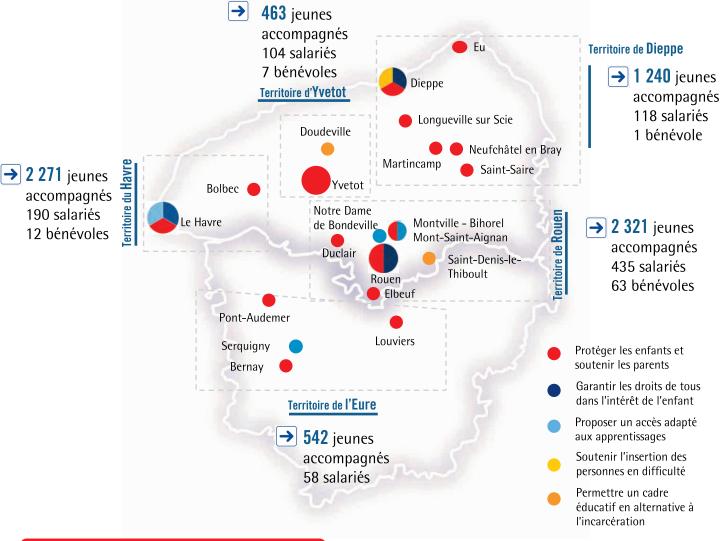
Acteur historique normand, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du projet de l'association. Ainsi, l'association Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- → L'accueil d'enfants placés
- L'accompagnement des familles à partir de leur domicile
- Les lieux d'écoute et de médiation
- La scolarité adaptée



- → La délinquance des mineurs
- L'insertion par le logement

## Notre présence territoriale



## Protéger les enfants et soutenir les parents

Maisons d'enfants
Placement familial
Lieux de vie
Accueils accompagnés parents/enfants
Suivi préventif
Enquêtes et investigations
Prévention spécialisée

#### Garantir les droits de tous dans l'intérêt de l'enfant

Lieux rencontre
Espace audition de l'enfant
Médiation familiale
Espace parents
Audition des mineurs victimes

## Proposer un accès adapté aux apprentissages

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques Lutte contre le décrochage scolaire

## Soutenir l'insertion des personnes en difficulté

Insertion par le logement

## Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération

Centres éducatifs fermés

## Les temps forts

### <u>Janvier - Février</u>



#### Cinéma pour tous

Les jeunes ont assisté à la projection du film *Demain tout* commence suivie d'un débat autour de la relation parents/ enfants et des responsabilités parentales.



#### L'inclusion par le sport

Lancement d'un travail pluri partenarial en lien avec la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Seine-Maritime pour favoriser l'inclusion par le sport des enfants et familles du territoire.



#### L'opéra participatif

Un temps associatif attendu par tous avec l'implication et la participation des enfants, des familles, des bénévoles et des partenaires des Nids. Avec cette année la découverte de *Tistou Les pouces verts*.



#### Mon père était boxeur

Ateliers pédagogiques auprès des jeunes accueillis aux Nids et rencontres avec Barbara Pellerin autour de sa bande dessinée et de son film *Mon père était boxeur*.

#### Mai - Juin



PAROLES D'ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

#### Paroles d'Assistant(e) Familial(e)

Création d'un livret et valorisation du travail engagé dans le cadre du groupe de paroles entre les professionnels du Service de Placement Familial des Nids.



## Les 10 ans du CEF de Doudeville

Moment de partage et de convivialité, avec l'implication des jeunes accueillies au Centre Educatif Fermé à l'occasion de cet anniversaire.



#### Normandie en Seine

Exposition des créations des jeunes de l'ITEP et projection du court-métrage *La Seine coulait au bord des Nids*, pour cet événement territorial.



#### Parcours d'avenir

Participation des jeunes des quartiers Sud accompagnés en atelier relais et par la prévention spécialisée à l'occasion des 500 ans de la Ville du Havre et dans le cadre d'ateliers pédagogiques autour du cirque.

#### Septembre - Octobre



#### Spectacle de percussions au CEF de St-Denis-le-Thiboult

En 2017, la période estivale a été rythmée par la mise en place d'ateliers d'ouverture culturelle autour des percussions.



#### Remise de prix ENGIE lors des 500 ans de la Ville du Havre

Soutien de la Fondation d'Entreprise Engie pour le développement de projets d'ouverture culturelle dans le cadre des 500 ans de la Ville du Havre.



## Expression collective et citoyenneté

Présentation du film réalisé par les jeunes accompagnés par le Centre social Pierre Hamet et le service de semi autonomie SHAE/La Passerelle Les Nids au Havre.



## Sensibilisation du grand public

Sur la problématique du cyber harcèlement grâce à l'opération nationale de collecte de dons Ford France *Allons plus loin pour nos enfants*.

## de l'année 2017

#### Mars - Avril



Feuilleton France 3 Normandie

Consacré aux actions menées par le Service d'Insertion Socio-Professionnelle du Havre.



Remise de prix du Club Soroptimist

Destinés à l'achat d'équipements de sécurité pour l'activité équestre de la MECS de Longueville sur Scie



## Formation sur les droits de l'enfant

Lancement d'un cycle de formation destiné, dans un premier temps, aux professionnels d'encadrement de l'association Les Nids.



## «C'est mon patrimoine»– « Voyages sonores »

Découverte du port de Rouen et mise en musique de sons pour les jeunes de Mt-St-Aignan en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie.

#### Juillet - Août



Troisième édition des Olympiades Les Nids

Cet événement associatif rassemble chaque année l'ensemble des services de l'association Les Nids et permet l'implication de plus de 200 enfants.



Exposition « Pas de quartier pour les discriminations »

Au sein de la Maison de la justice et du citoyen au Havre.



#### Royal Helena – Les grandes voiles du Havre

Expérience inédite pour les jeunes accompagnés par le BSPS Les Nids du Havre qui ont embarqué durant une semaine à bord du voilier Le Royal Helena.



## Des vacances entre frères et soeurs

Dans le même esprit que pour les Accueils Accompagnés Parents Enfants, l'association profite des colonies de vacances pour réunir des fratries qui ne sont pas accueillies sur un même établissement.

#### Novembre - Décembre



#### Conférence Les Nids sur le thème du cyber-harcèlement

Organisée, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant et consacrée à la place des parents face à ce phénomène.



Ciné-débat « Des rêves sans étoiles »

Projection et débat en présence du réalisateur iranien Mehrdad Oskouei sur le thème du traitement social de la délinquance des mineurs.



## Le livret d'accueil enfant

Lancement des travaux avec les professionnels de l'ensemble des services de l'association pour répondre aux engagements du Projet Associatif 2016-2020.



## Des journalistes en résidence au CEF de St -Denis-le-Thiboult

Porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ce projet a pour objectif de permettre aux jeunes une ouverture et une éducation aux médias.

# Témoignage

Chaque établissement des Nids adapte son organisation en fonction des publics qu'il accueille pour mieux répondre aux besoins de l'enfant.

## Notre priorité c'est l'enfant, quel que soit ce qu'il a vécu.

Les fondamentaux de notre métier sont les mêmes quel que soit l'âge et le niveau de la prise en charge de l'enfant : une démarche de protection, d'accompagnement dans le quotidien, d'écoute et de soutien aux familles.

Nous travaillons sur des groupes verticaux, c'est-à-dire prévoyant la réunion de plusieurs tranches d'âge au niveau d'une même unité de vie. Cela permet de travailler avec les jeunes sur les notions d'exemplarité, de responsabilisation et de prise en compte du rythme de chacun. Cela favorise une ambiance plus familiale.

Nous avons donc la possibilité d'organiser la vie quotidienne de manière différente en prenant en compte les spécificités et besoins de chacun, selon l'âge : c'est intéressant en terme de reconnaissance de la différence.

L'accueil des fratries représente toujours une part importante de l'activité. On donne la possibilité aux enfants accueillis sur des groupes différents, de se voir, c'est relativement simple de par la proximité des lieux de

Ainsi un enfant peut aisément se faire inviter à partager un repas, une activité, voire même dormir sur le groupe de son frère ou de sa soeur.

Ce qui m'a toujours motivée dans ce travail, c'est d'être au contact des enfants, cela demeure l'essence de notre travail.

Carinne, Éducatrice à l'association Les Nids







## PROTEGER LES ENFANTS & SOUTENIR LES PARENTS



#### MIEUX ACCOMPAGNER

la sortie des jeunes après leur majorité

L'entrée dans l'âge adulte est un passage le plus souvent complexe, fait de nombreuses incertitudes et de tâtonnements pour « trouver sa voie ». Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes confiés aux Nids dans le cadre de placements, jeunes qui doivent, plus tôt que tous les autres, être en capacité d'affronter seuls l'autonomie affective et matérielle. Cela est également vrai pour les jeunes accueillis en Centre Educatif Fermé (CEF) ainsi qu'en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Comme nous le relations dans le numéro 35 de notre revue associative ACTES, des réflexions se poursuivent pour encore mieux préparer les jeunes à affronter l'avenir.

#### **ASSURER**

à chaque enfant l'unité de son parcours, éviter les ruptures

Penser l'unité de parcours de chaque enfant ou jeune accueilli fait partie de l'ADN de l'association Les Nids. Il s'agit pour l'association de garantir une continuité dans l'accompagnement proposé et faire en sorte, lorsque le projet et donc les besoins de l'enfant ou du jeune évoluent, qu'il y ait une pleine prise en compte des interventions passées mais aussi des liens noués au moment de l'accompagnement.

Pour renforcer ce principe, l'association a décidé de fonctionner en dispositifs, entités fédérant une somme de services complémentaires réunis en synergie au sein d'un même territoire.

#### GARANTIR

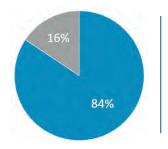
l'accueil des fratries et la prise en compte des liens fraternels

Le placement constitue un bouleversement dans les repères socio-affectifs de chacun, notamment ceux des enfants. Ainsi, depuis toujours, Les Nids a à coeur que les enfants soient accueillis « ensemble et comme les autres ». A titre d'exemple, le Pôle Enfance Famille d'Yvetot a fait évoluer en 2017 sa politique d'accueil afin de permettre le maintien des fratries lorsque « le plus grand » n'est pas encore prêt pour intégrer un service de semi-autonomie. Le service d'Accueils Accompagnés Parents Enfants (AAPE) permet également le regroupement de fratries, le temps d'un week-end ou d'un mercredi.

## 5 438

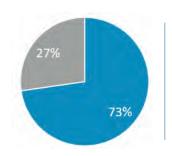
#### enfants accompagnés en protection de l'enfance

## Répartition des interventions entre placement et suivi préventif



84% Milieu ouvert et investigation16% PlacementEn nombre d'enfants suivis

## Répartition des financements départementaux entre placement et suivi préventif



**73**% Hébergement **27**% Milieu ouvert

#### Les enjeux et tendances de 2017

Sans exhaustivité, sur l'ensemble du champ de la protection de l'enfance, plusieurs évènements importants ou enjeux ainsi que <u>quelques grandes</u> tendances méritent d'être relevés:

Plusieurs structures de protection de l'enfance ont entamé ou finalisé l'élaboration de leurs projets de dispositifs respectifs par la validation en Conseil d'Administration. Il s'agit des Dispositifs suivants : Yvetot, Hébergement Le Havre, Milieu ouvert Le Havre, ainsi que les deux dispositifs associatifs ITEF/SESSAD/ CAFS. Une démarche participative, partant des grandes orientations de notre Proiet Associatif et contextualisée en fonction des différents enjeux territoriaux.

Concernant les activités en milieu ouvert, nous constatons, comme en 2016, une sous-activité importante pour les juridictions de Dieppe et du Havre, en lien avec une baisse des mesures administratives (AED), baisse se confirmant également à Rouen. Cette diminution a entraîné un mouvement de re-judiciarisation, contraire au mouvement opéré

depuis plusieurs années visant à déjudiciariser les mesures de protection de l'enfance.

De nombreuses mesures, prononcées par défaut, qui interrogent la distribution territoriale de l'activité et le manque de réponses nouvelles, originales et alternatives, dans l'esprit de la loi de réforme de 2007, pour travailler notamment sur les effets de la monoparentalité maternelle et la guidance parentale.

L'année 2017 a également permis de réaffirmer l'importance des activités dites collectives en milieu ouvert, à destination des parents, des enfants ou du groupe familial, en complément des suivis individuels afin de travailler le renforcement des liens sociaux, la réassurance parentale, la socialisation des enfants et des jeunes ...

L'analyse globale, concernant tant les mesures de placement que les mesures en milieu ouvert, montre une inflation des visites médiatisées. Cette situation entraîne une démultiplication des actes

professionnels, des déplacements, du nombre d'interventions, au détriment parfois du travail éducatif directement lié au motif premier de protection.

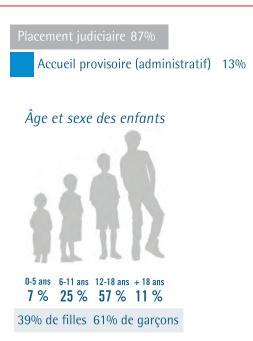
Pour les mesures de placement, deux tendances principales se dégagent : la moyenne d'âge qui n'a de cesse d'augmenter : la population adolescente (12-18 ans) représentant 57% de l'effectif global en 2017, ainsi que la surreprésentation, croissante, de l'effectif des garçons par rapport à l'effectif des filles (61% contre 39% en 2017).

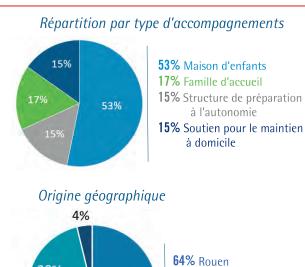
Enfin, l'année 2017 a été marquée par la réduction des possibilités d'accompagnement post 18 ans pour la population des jeunes non accompagnés sur le territoire national, dans un premier temps, puis pour la population générale, par la suite. L'association Les Nids et ses partenaires, via ses fédérations, a marqué sa désapprobation face à une telle décision.



L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil. Cette mission relève de la compétence des Départements.

## 770 jeunes accompagnés en 2017





64%

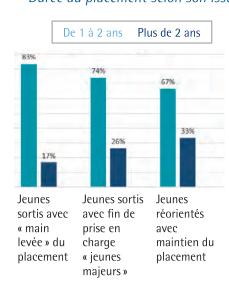
4% Dieppe

28% Le Havre

4% Autre provenance

#### Parcours de l'enfant

#### Durée du placement selon son issue



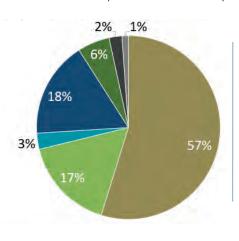
Les jeunes admis dans un des services des Nids en 2017 se distribuent en part quasi égale entre primo-placement (49%) et réorientation effectuée à partir d'un autre service de placement, des Nids ou non, avec maintien de la garde confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance (51%).

Pour la première catégorie, situations pour lesquelles aucun suivi éducatif ou un suivi éducatif en milieu ouvert était organisé jusqu'alors, la première réponse d'accueil a été celle d'un placement classique (59 %) et secondairement d'un accueil en SMD, mesure de placement à part entière avec maintien de l'enfant au domicile familial (41%).

Les réorientations se sont effectuées presque exclusivement au bénéfice d'un accueil classique, prenant compte notamment de l'évolution des besoins et du projet du jeune (préparation à l'autonomie, ...).

Concernant les durées de placement, elles demeurent stables d'une année sur l'autre. En 2017 elles étaient de moins de deux ans dans 81% des situations (hors maintien du placement avec réorientation).

#### Situation après main levée du placement



- 57% Main levée avec retour en famille + intervention AED/ AEMO
- **18%** Fin d'APJM avec sortie préparée et réussie
- 17% Main levée avec retour en famille
- **6%** Fin d'APJM avec sortie sans solution pérenne
- **3**% Main levée chez tiers digne de confiance
- 2% Nouveau cadre juridique
- 1% Réorientation institutionnelle

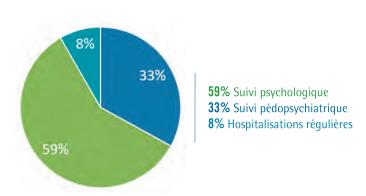
Dans la continuité du propos précédent, nous observons ici les conditions de sortie des jeunes jusqu'alors pris en charge à l'ASE.

Dans la majorité des situations, le retour à domicile du mineur s'effectue avec l'intervention d'un service de milieu ouvert (57 %) pour accompagner ce retour et garantir, autant que possible, la faisabilité du projet.

Les situations de fin d'accompagnement « jeunes majeurs » (APJM) donnent à voir des sorties sans solution pérenne dans 1 situation sur 4, en rupture avec les résultats constatés jusqu'une période récente.

#### Difficultés des jeunes

Suivi psychologique



#### Situation par rapport au handicap

**24** % des jeunes accueillis sont porteurs de handicap.



- 17% Notifiés MDPH et pris en charge
- **4%** En attente de notification **3%** Notifiés sans effectivité

La dimension soignante est devenue, au fil des années, une composante du travail éducatif quotidien. 1 jeune sur 4 est ainsi concerné par un suivi psychologique ou pédopsychiatrique dans les proportions présentées ici. La part des jeunes souffrant de troubles reconnus ou en cours de reconnaissance par la MDPH est croissante et s'établit à près de 25 % contre 20 % l'an dernier. Tout ceci complexifie les accompagnements que nous pouvons proposer.

Situation par rapport à la scolarité

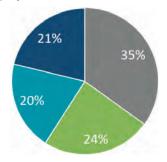


#### Scolarité sans problème majeur

Problématique d'absentéisme ou de comportement inadapté en milieu scolaire

Problématique d'absentéisme sévère et/ou de rejet de l'école

Symptômes observés chez l'enfant



- 35% Aucun symptôme particulier
- 24% Conduites à risque, troubles du comportement
- 21% Déscolarisation, décrochage scolaire
- **20**% Manifestations psychosomatiques, psychiques

Les enfants et jeunes en situation d'obligation scolaire sont inscrits en maternelle, enseignement primaire ou secondaire dans 61 % des situations. Ils sont 25 % à bénéficier d'une scolarité adaptée ou spécialisée, ce qui confirme les propos précédents. Les données ci-dessus montrent que la problématique de « décrochage scolaire » est majeure chez les ados, au même titre que les conduites à risque (24%) ou des manifestations de mal-être. (22%).

#### Problématiques familiales et ressources de l'enfant

#### Motif du placement

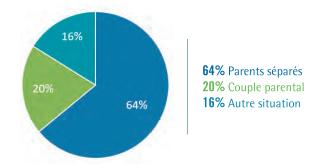
## 2% 9% 27% 46%

46% Conditions d'éducation ou de développement
27% Troubles de la relation parent/enfant
16% Maltraitance ou violence physique sexuelle morale

physique, sexuelle, morale **9%** A la demande du jeune (APJM)

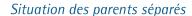
2% Mineurs non accompagnés

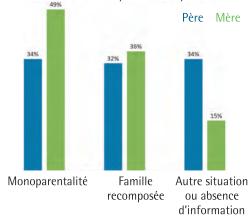
#### Situation conjugale des parents de l'enfant



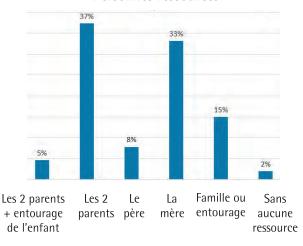
Au fil des années, les motifs du placement demeurent identiques avec une prédominance pour les problématiques de carences éducatives (46%) et de difficultés de communication, de respect des places voire de violence au sein de la cellule familiale ayant des répercussions sur l'équilibre de la relation parent/enfant (27%).

Concernant la structure des familles accompagnées, 2/3 des parents sont séparés et la grande majorité des mères (49%) mais aussi des pères (34%) vit des situations de monoparentalité, facteur supplémentaire de fragilisation. Enfin, lorsque le couple parental est séparé, « l'accès au père » demeure difficile (absence d'information dans 1 situation sur 3). Il en résulte une centration sur la mère de l'enfant lorsqu'il s'agit d'accompagner le projet de l'enfant.



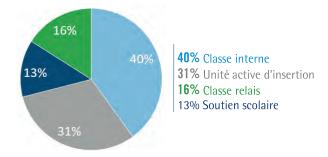


#### Personnes ressources



#### L'accueil de jour à vocation d'insertion sociale et socio-professionnelle

L'association Les Nids remobilise des adolescents, bénéficiaires d'une mesure éducative, sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au service d'insertion socio-professionnelle (Le Havre) pendant la journée autour de différentes prestations. Les enfants sont admis depuis l'ensemble des structures du territoire. Financement : Conseil Départemental, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Éducation Nationale.



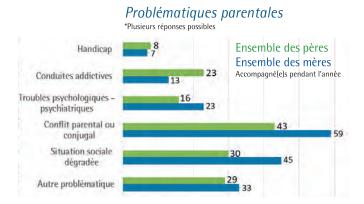
#### **Orientations**

**66%** des jeunes sont arrivés au terme de l'accompagnement avec une issue positive : 33% sont retournés en scolarité, formation ou apprentissage. 33% ont bénéficié intégralement de l'accompagnement d'aide aux devoirs ou de la mise en stage, dans le cadre de leur accompagnement institutionnel.

**29** % faisaient toujours partie des effectifs au 31 décembre. Seul **5**% de l'effectif annuel a quitté le SISP par abandon.



#### Données clefs en accueil modulable



Deux traits se dégagent concernant les problématiques parentales : la précarité sociale et le conflit parental ou conjugal.

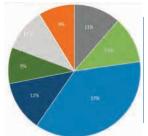
Concernant la situation des enfants, 36% bénéficient de suivis pédopsychiatriques ou psychologiques. Par ailleurs, un jeune sur trois est notifié ou en cours de notification à la MDPH.

La durée de placement, lorsque celui-ci est levé, s'établit à moins d'une année dans 48% des situations. Comme en 2016, les fins d'accompagnement s'effectuent pour 70 % des sorties en raison d'une mainlevée de placement.

#### Accompagnement à l'autonomie et soutien familial

L'accueil en service ados/jeunes majeurs repose sur un équilibre entre la nécessité que le jeune fasse par lui-même et celle qu'il ne soit pas in fine livré à lui-même. Dans seulement 59 % des situations les services d'autonomie parviennent à engager un travail, a minima, auprès d'au moins un parent, ce qui contraint à trouver d'autres relais (frères/sœurs/grands parents ...) afin de s'assurer qu'il y ait un lien établi suffisamment fort en prévision d'une future vie autonome et de ses aléas. Dans 11% des situations, aucune personne n'est présente dans la vie du jeune pour assurer ce rôle là.





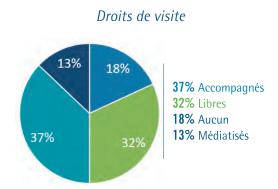
37% Seulement la mère de l'enfant 12% Autre membre de la famille

11% Les deux parents

11% Seulement le père de l'enfant 11% Sans aucune ressource

**9%** Personne extérieure à la famille **9%** Autre situation

#### Placement familial et mobilisation parentale



Au service de placement familial, le travail éducatif concerne avant tout le soutien du jeune dans ses difficultés mais aussi dans ses projets. Le rôle de l'éducateur est également de soutenir la pratique de l'assistant familial. Le travail avec les parents est la troisième composante et le temps disponible pour travailler autour des motifs du placement est affecté par le nombre important de visites ou sorties accompagnées/médiatisées posées dans l'ordonnance de placement et devant être assurées. Cette centration du travail de coéducation sur les temps de rencontre parents/enfants est renforcée par le nombre important de parents séparés (77%), ce qui démultiplie les temps de rencontre à assurer.

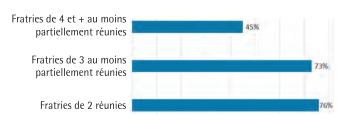
#### Accueil accompagné et maintien des liens

Initié par l'association, l'Accueil Accompagné Parents Enfants – AAPE – permet des rencontres parents-enfants-fratries en présence d'un tiers, dans un lieu neutre adapté au partage d'expérience de vie quotidienne. Cinq fratries ont été ainsi réunies en 2017. Au total le service des AAPE a accompagné 20 familles et 54 enfants.

A partir des données spécifiques des maisons d'enfants dont le projet prévoit la possibilité d'accueil des frères et sœurs, nous constatons que dans 3 situations sur 4 les « petites fratries » sont réunies, au moins partiellement. Les résultats concernant les grandes fratries (de 4 à 8 enfants) sont plus nuancés, sans doute compte tenu des écarts d'âge, des projets différenciés, des enfants au domicile familial ...

L'accueil des frères et sœurs est important dans le Projet des Nids. Il est recherché, sauf cas contraire inhérent à la situation de la famille.

#### L'accueil des fratries

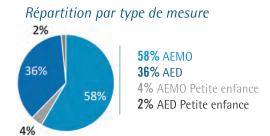


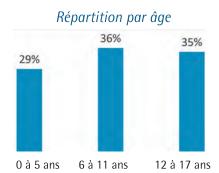




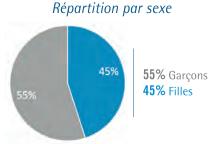
L'association Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de suivi préventif, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants, pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 18 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services. Cette mission relève de la compétence des Départements.

#### 4 668 jeunes accompagnés en 2017



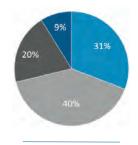






#### La situation de l'enfant et de sa famille

#### Motif de suivi préventif



**40%** Carence et/ou négligence éducative et/ou affective

**31%** Troubles de la relation parents/enfant

**20%** Carence d'autorité, Conduite à risque, passage à l'acte

**9%** Maltraitance ou violences physiques, sexuelles, psychologiques

L'activité en milieu ouvert, organisée à partir de onze villes différentes (Rouen, Elbeuf, Le Havre, Bolbec, Dieppe, Neufchâtel en Bray, Eu, Yvetot, Louviers, Pont-Audemer et Bernay) a permis d'accompagner 4668 jeunes pour plus de 3000 familles.

Outre la problématique de grand déséquilibre entre le nombre de mesures administratives et judiciaires, encore confirmé cette année, nous pouvons dresser quelques constats généraux :

Les motifs du suivi préventif : à l'instar du placement, les trois premiers motifs d'intervention demeurent les négligences et carences éducatives (40%), les difficultés relationnelles au sein de la famille (31%) et les carences d'autorité pouvant entrainer des mises en danger du jeune (20%).

Les interventions antérieures: dans 1 situation sur 2 aucune mesure n'avait cours dans la situation familiale, à part un suivi social de proximité pour 1/3 des familles. Dans 20% des cas, un suivi éducatif en milieu ouvert existait préalablement, modifié en fonction d'une judiciarisation de la situation (65% des cas) ou au contraire d'un passage en administratif (35%). 15% des mesures ont été ordonnées pour accompagner un retour de placement.

Les mesures concomitantes : de nombreuses mesures émaillent en parallèle le parcours des familles, autour d'actions liées au logement ou à l'insertion (27%), de suivis médicosociaux ou sanitaires (23%), du contentieux familial (17%) et de la gestion budgétaire (14%).

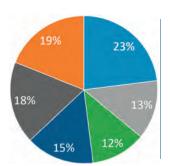
#### Environnement familial 45% 38% 10% Chez ses Chez sa Chez son Autre Fn Chez un parents mère résidence tiers digne situation alternée de confiance

Environnement de vie des enfants suivis : les enfants suivis vivaient principalement auprès de leurs deux parents, conjointement ou en garde alternée pour près d'une situation sur deux (46%). Dans plus de 1/3 des situations, la garde principale était confiée à la mère et dans un cas sur 10, la garde était confiée au père de l'enfant.

Les personnes ressources pour travailler le Projet de l'enfant : le couple parental n'est présent dans le travail engagé que dans 1 situation sur 2 (48%). Pour les autres situations, les services de milieu ouvert parviennent à mettre en place un travail principalement auprès des mères (36%) et bien plus marginalement des pères (8%). Nous constatons par ailleurs qu'une part identique et non négligeable de personnes tierces, tiers digne de confiance ou autre adulte significatif dans l'environnement de l'enfant, est également mobilisée (8%).

#### Problématiques parentales et difficultés des jeunes

#### Problématiques parentales



23% Carences d'autorité, absence de repères

**18%** Difficultés relationnelles parent/enfant

15% Conflit intrafamilial

13% Troubles psychologiques

**12%** Séparation parentale conflictuelle

**19%** Autres problématiques

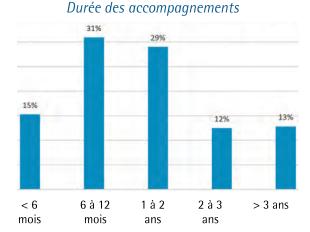
#### Problématiques observées chez les jeunes



Concernant les symptômes développés par les enfants et jeunes accompagnés, ces derniers éprouvent des difficultés dans leur rapport à l'école (18%), occupent une place non adaptée dans la dynamique familiale (17%), sont victimes de troubles de la relation (15%) ou encore sont au centre des conflits d'adultes (13%). Les carences éducatives se manifestent notamment au travers d'un manque d'ouverture sur leur environnement.

Les problématiques parentales se distribuent majoritairement entre une incapacité à procurer les repères adéquats (23%), une séparation parentale conflictuelle ou des conflits intrafamiliaux majeurs (27%). Les difficultés relationnelles parents/enfants sont également prédominantes (18%), résultant le plus souvent d'autres problématiques.

#### La fin de prise en charge



Toutes mesures confondues, parmi celles s'étant arrêtées en 2017, la majorité a eu une durée inférieure à 2 ans dans 3 situations sur 4.

Parmi les mesures classiques (AED/AEMO), dans 65% des situations l'issue a été un arrêt des accompagnements et dans 35 % une évolution du cadre d'intervention.

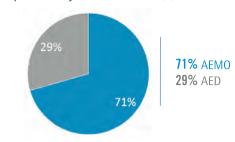
A considérer l'ensemble des mesures pour lesquelles un arrêt a été prononcé, dans 55% était constaté une amélioration de la situation, pour 13% le jeune avait atteint la majorité, pour 13% le service n'était plus à même d'intervenir (déménagement...). Enfin dans 19% des situations, l'arrêt a été dû à un manque d'adhésion de la famille.

Sur l'ensemble des mesures sorties en 2017, la proportion des placements a été de 16% (12% en classique et 4% en SMD).

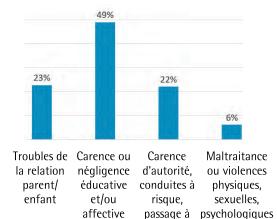


#### Mesure petite enfance

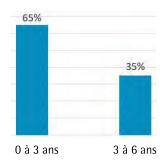
Répartition judicaire (AEMO) / administratif (AED)



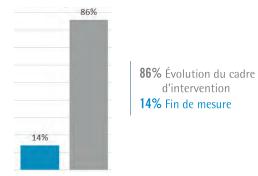




#### Âge des enfants



#### Issue des fins de mesure



La mesure d'AEMO et d'AED petite enfance a permis d'accompagner en 2017, sur les trois juridictions de Rouen, Dieppe et Le Havre,150 situations principalement sur un versant judiciaire (71%) chiffre en baisse par rapport à 2016 (84%). Cette mesure renforcée dédiée aux 0-6 ans, a vu l'activité se répartir de façon moins homogène que lors du précédent exercice entre les nourrissons et tous jeunes enfants de 0 à 3 ans (65%) et les 3-6 ans (35%). Les professionnels ont pu engager un travail éducatif auprès des deux parents dans la moitié des situations, auprès de la mère dans 39% des cas, du père pour 6% et enfin des tiers (Tiers digne de confiance, autres personnes ressource) dans 5% des accompagnements.

l'acte

Ces mesures, ordonnées pour des problématiques d'étayage affectif et éducatif et de risque avéré de sécurité et de bon

développement de l'enfant, ont duré, pour les mesures sorties, majoritairement de 6 mois à un an (49%) et plus marginalement moins de six mois (23%) ou plus d'un an (28%). Ces mesures se sont conclues par une poursuite d'un suivi en milieu ouvert sur un mode classique (58%) et par un placement (33%). Un arrêt de tout accompagnement a été retenu dans 9 % des situations. Cette activité, aujourd'hui contingentée (53 places), ne couvre malheureusement pas toutes les demandes. On dénombrait ainsi, à titre d'exemple, 30 mesures à Rouen exercées en « classique » par défaut de possibilité de prise en charge en « petite enfance ».

#### Une nouvelle mesure : l'AED retour en famille ASEF - Département de l'Eure

L'AED retour en famille est une nouvelle mesure administrative prononcée par le Président du Conseil Départemental de l'Eure et expérimentée à l'ASEF depuis le printemps 2017. Elle consiste à anticiper et préparer une mainlevée de placement, pour des enfants déjà accueillis sur décision administrative

ou judiciaire, en maison d'enfants à caractère social ou en accueil familial, en proposant un retour définitif en famille, moyennant une intervention éducative intensive auprès de l'enfant et de sa famille. Le service est mandaté pour 30 mesures annuelles. Si le service est unanime quant à l'intérêt de la mesure, des

ajustements commencent à s'observer sur la définition référentielle inter partenariale des conditions et critères de retour en famille, ainsi que pour renforcer le principe initial d'un circuit de retour administratif, favorisant la pleine adhésion des parents.



## Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE)

- Outil à disposition du Juge des Enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.
- > Cette mission relève de la compétence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

## **402** mesures finalisées en 2017

Principaux motifs à l'origine de la saisine judiciaire : problématique sérieuse quant à la scolarité (25%), troubles du comportement (18%) et troubles psychologiques (10%). L'éclairage de l'investigation menée a donné lieu à un placement dans une situation sur cinq (19%), pour plus de la moitié (56%), une mesure d'AEMO a été ordonnée et les parents ont bénéficié d'un non-lieu dans un cas sur cinq (19%) ou d'autres propositions dont sursis à statuer (4%).

## Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

- > 24 enquêtes sociales ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales de Dieppe ont été clôturées en 2017 pour une durée moyenne de 4 mois. Ces 24 dossiers concernaient 36 enfants.
- > Les enfants concernés par l'ensemble des enquêtes (21 filles pour 15 garçons) avaient moins de 10 ans pour la majorité d'entre eux (67%).

# **36** enfants accompagnés en 2017

L'issue des enquêtes a permis de confirmer la résidence habituelle des enfants pour 37% d'entre eux, de modifier les droits de visite et d'hébergement pour 14% et de modifier la résidence habituelle des enfants (11%).

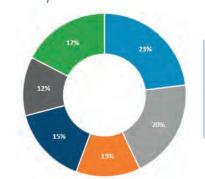
## La prévention spécialisée

L'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion. Cette mission relève de la compétence du Département de Seine-Maritime et de la Ville du Havre.

## 115

personnes accompagnées en 2017 au sein des quartiers sud du Havre

#### Principaux motifs des demandes



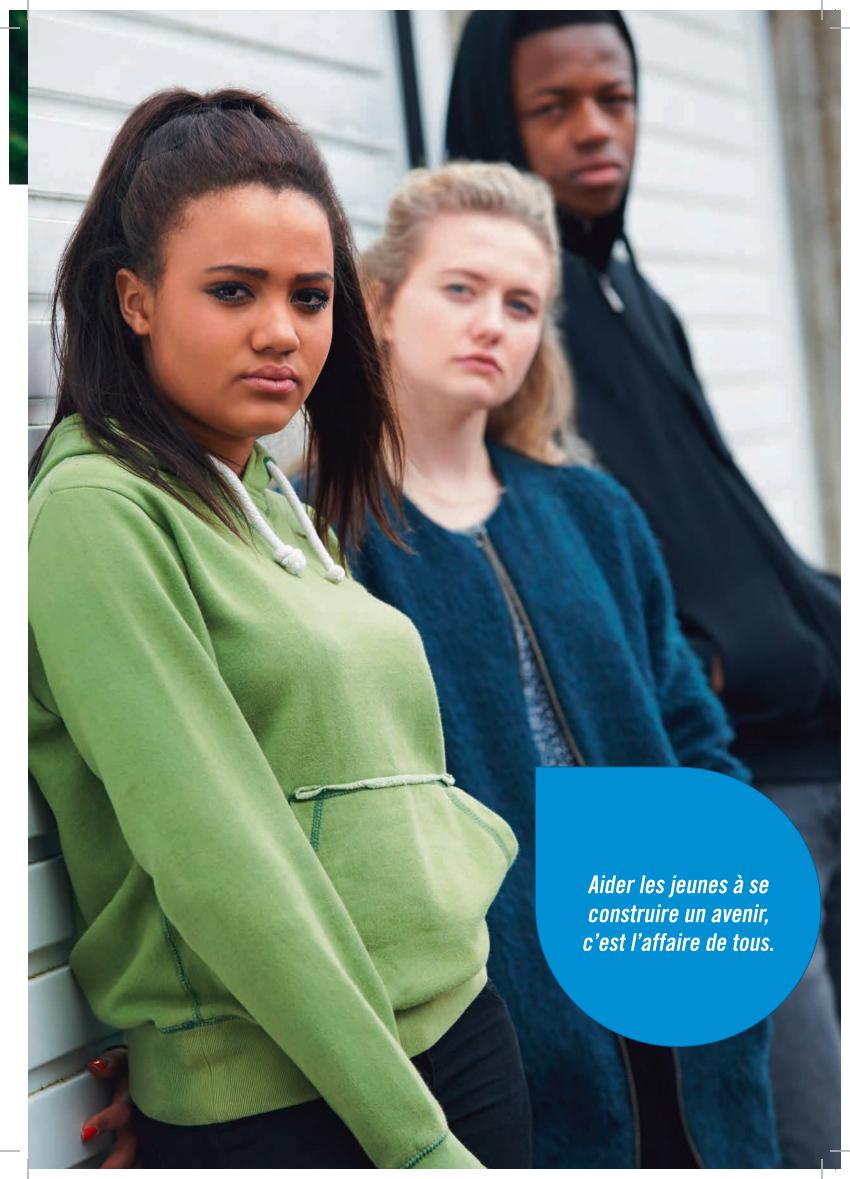
23% Écoute, projet de vie20% Relations familiales

17% Autres

15% Formation

13% Scolarité

12% Accès aux droits





## GARANTIR LES DROITS DE TOUS DANS L'INTERÊT **DE L'ENFANT**

#### **ACCOMPAGNER**

les parents dans l'exercice de leurs responsabilités et de leurs droits

Par son attachement à penser et étayer la fonction parentale et les liens intrafamiliaux, l'intérêt de l'enfant, dans supérieur l'association Les Nids promeut de nombreuses actions sur l'ensemble de ses territoires d'implantation : lieux rencontre, médiation familiale, espace parents ... elle favorise également les lieux d'expression collective, comme les groupes de parole au sein de différentes maisons d'enfants, les cafés des parents dans les ITEP, les actions collectives en milieu ouvert ou encore en mettant tout en œuvre pour fidéliser la participation des parents au sein des Conseils de la Vie Sociale.

PROJET ASSOCIATIF 2016 - 2020

NOS ENGAGEMENTS

#### FAIRE VALOIR

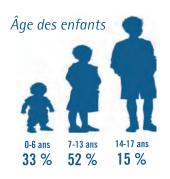
les droits de l'enfant et la promotion de leur exercice

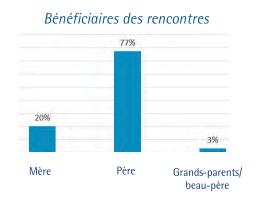
L'enfant est toujours considéré dans sa condition de sujet de droits dans les divers services proposés par Les Nids. C'est dans cet esprit et pour conforter toutes les initiatives en la matière qu'un important programme de formation sur la promotion des droits de l'enfant a été organisé en 2017. La réalisation de différents livrets d'accueil spécifiques aux enfants, initiée en 2017, viendra compléter cette approche. Il en va de même pour l'ensemble des groupes de parole organisés aux Nids, dont un spécifique aux ados du SPF, qui a pris son essor en 2017.

### Le maintien des liens parents-enfants en lieu rencontre

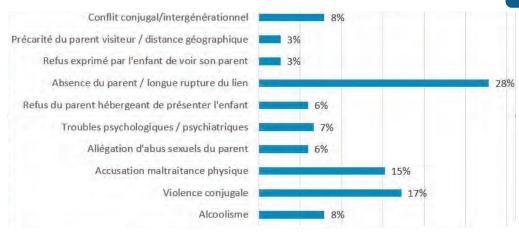
L'association Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grands-parents). Les rencontres se font dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Elles sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence de deux professionnels. En outre, cet espace sert aussi de relais pour assurer le passage de l'enfant entre le père et la mère, conformément à leurs droits respectifs, tel un sas sécurisé, guand la situation est trop conflictuelle.

**197** dossiers en 2017









## Notre rôle

Accompagner le déroulement des rencontres afin de faciliter la mise en relation.

**Gérer les tensions** et le malaise des parents.

Veiller à ce que chacun trouve sa place, à son rythme.

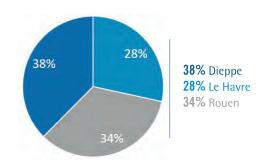
**Préparer l'avenir** afin que les relations évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient possibles un jour.

L'activité des trois lieux rencontre associatifs se concentre essentiellement sur les **droits** de **visite** (98%), l'action « relai » ne représentant que 2% de l'activité.

Concernant le dernier contact entre le bénéficiaire et l'enfant, il remontait à moins d'une année dans 51% des situations. Cela signifie que pour près d'un enfant sur deux, l'enfant a été éloigné du membre de la famille concerné depuis plus d'une année.

Les espaces rencontre sont au cœur du Projet des Nids, depuis plus de 20 ans. Les besoins sont très importants et le nombre de dossiers qu'il est possible de traiter chaque année est largement en deçà des situations nous parvenant. L'association défend la nécessité d'un développement important de cet outil.

#### L'activité sur les territoires





#### L'audition de l'enfant

L'association Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du Tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental. Cette mission est financée sur frais de justice.

Informations
Sur les missions

Ton panel, or on on perhan?

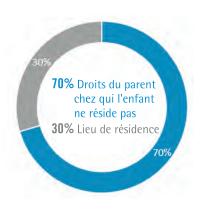
Donner le temps de grandir

143 jeunes auditionnés en 2017

66%
des jeunes ont entre
9 et 15 ans

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

Motif de la demande d'audition



Après une forte baisse en 2016, nous constatons une reprise de l'activité havraise en 2017, quasi équivalente à 2013, 2014 et 2015. L'activité dieppoise reste quant à elle similaire à l'année précédente.

Dans 98% des auditions, l'enfant était assisté d'un avocat, soutien et aide à la préparation de l'audition.

### L'audition des mineurs victimes

Depuis 2015, à titre expérimental, et depuis 2016, de façon plus pérenne, l'association Les Nids participe au travail mené dans le cadre des auditions de mineurs victimes de violences ou maltraitances sexuelles au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaires de Dieppe, renommée « Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes » en 2013.

#### LES UAMPJ

Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMPJ), lieux spécifiques et sécurisants, sont une des réponses appropriées aux besoins de l'enfant victime et des professionnels. Unité de lieu, de temps et d'action, les UAMJP sont adaptées aux conditions de recueil de la parole et d'audition de l'enfant victime, à sa prise en charge, notamment médicale, et à son orientation psycho-sociale.

22

#### enfants sur 61 auditionnés en présence d'un psychologue en 2017

L'association « En Parler », active depuis 2009 dans cette action particulière, s'est rapprochée fin 2014 de l'association Les Nids pour permettre la présence d'un psychologue pour assister l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition des enfants. Depuis,

après une première période d'expérimentation, deux psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisées pour assurer cet accompagnement psychologique durant l'audition et à distance de l'audition, élément nouveau dans ce projet.



L'association Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'État, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité.

# **37** médiations en 2017

# 54% de médiations ordonnées pour 46% de médiations spontanées

#### Pour qui?

La médiation familiale s'adresse principalement à des parents en situation de divorce ou de séparation conflictuelle et concerne les besoins de l'enfant, l'organisation et le rôle de chacun. Mais il peut aussi s'agir de grands-parents, de beaux-parents, de fratries, de familles recomposées... qui souhaitent s'entendre sur une séparation, une succession, la prise en charge d'un jeune majeur ou d'une personne âgée et/ou dépendante...

#### **Issues**

**30%** des médiations clôturées permettent la mise en place d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués.

Dans 27 % des situations clôturées, la médiation reste «en l'état».

Cela ne signifie pas forcément un échec du processus mais simplement, et le plus souvent, que les parties prenantes ne sont alors pas en mesure d'aller au-delà et ont besoin de plus de temps pour parvenir à se comprendre et régler leurs différents.

## Le soutien des parents à l'espace parents

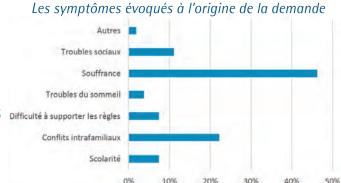
L'association Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologue clinicien et/ou thérapeute de famille) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif préventif, hors mandat sociojudiciaire, librement accessible par chacun.

#### Pour qui?

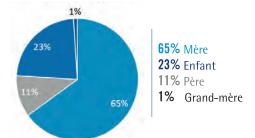
Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents : 53 % dont les enfants ont plus de 13 ans ou 13 % pour des questions relatives à la petite enfance.

Troubles du sommell
entretiens réalisés
en 2017

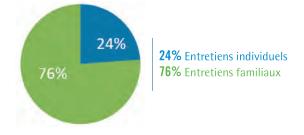
Souffrance
Troubles du sommell
Difficulté à supporter les règles
Conflits intrafamiliaux



Typologie des personnes accompagnées



Modalités des entretiens réalisés





## PROPOSER UN ACCES ADAPTE AUX APPRENTISSAGES

#### DIVERSIFIER les formes d'accompagnement

et **SE MOBILISER** pour un système d'apprentissage adapté aux réalités des jeunes

Les jeunes accompagnés aux Nids, quels que soient les formes et conditions d'accompagnement, connaissent souvent dans leur parcours de vie des carences ou des ruptures rendant fragiles les modalités d'accompagnement pédagogiques classiques. Il s'agit de penser des systèmes de prise en charge souples, ouverts sur le droit commun et adaptés à chaque singularité. C'est dans cet esprit que sont aujourd'hui élaborés, au sein de nos deux ITEP, des parcours d'accompagnement épousant le « virage inclusif », expérimenté depuis de nombreuses années à l'ITEP l'Orée du bois à Mont-Saint Aignan.

Ces actions requièrent un maillage partenarial des plus étroits, à l'instar de la politique de scolarisation sur-mesure en vigueur au sein de la maison d'enfants des Sablons dans le Pays de Bray, adaptée aux potentialités de chaque jeune.

## LUTTER

contre le décrochage scolaire

Les problématiques des jeunes face à l'école sont nombreuses : rejet scolaire, phobie scolaire, déscolarisation plus ou moins bruyante ... aussi, il est nécessaire d'aider chaque jeune à trouver le chemin d'une réconciliation avec le milieu scolaire et dans le rapport au savoir. Ainsi et pour illustration, les orientations du projet de notre service de prévention spécialisée au Havre font du carrefour collèges/milieu de vie des jeunes un point central tout comme le projet de notre service d'accueil de jour havrais, le SISP, exclusivement dédié à la prise en charge de jeunes, accueillis en institution, dans une perspective de remédiation scolaire.

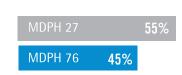
PROJET ASSOCIATIF

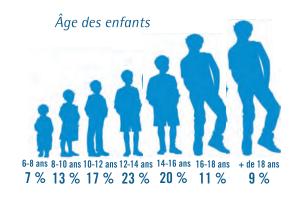
NOS ENGAGEMENTS

### L'éducation en institut spécialisé

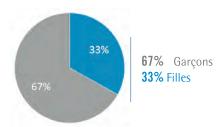
L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les ITEP relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (financement sécurité sociale).

#### 136 jeunes accompagnés en 2017

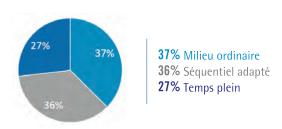




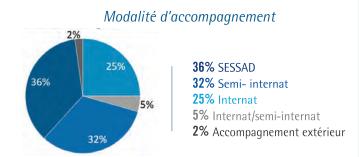
#### Répartition par sexe



#### Modalité d'accueil



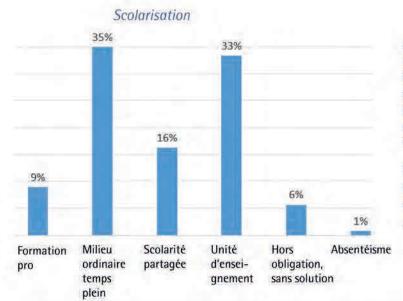
#### Parcours de l'enfant



#### Les modalités d'accompagnement. Illustration

«Les modalités d'accompagnement varient en fonction des besoins des enfants, le fonctionnement en dispositif facilitant les changements. Ainsi, si certains bénéficient d'un internat de semaine en début d'accompagnement, cela peut évoluer vers la mise en place d'un internat modulé, voire d'un accompagnement de journée lorsque les conditions le permettent, le Projet Personnalisé d'Accompagnement l'envisage et les parents l'autorisent. Toutefois, dans le cadre du Dispositif, les modalités d'accompagnement sont appelées à évoluer régulièrement afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant et à son projet ».

Extrait du Rapport d'activité 2017 de l'ITEP-SESSAD-CAFS de Serquiqny



L'inclusion en milieu ordinaire représente 51% à temps partiel, dans le cadre d'une scolarité partagée (16%) ou à temps complet (35%). Les jeunes continuant à bénéficier de l'unité d'enseignement interne représentent un tiers de l'effectif (33%) tandis que près d'un jeune sur dix est engagé dans des démarches de formation professionnelle.

Si la scolarisation en milieu ordinaire constitue le principal levier de normalisation des parcours de vie, tous les supports et actions sont mobilisés pour accroitre ce mouvement de désinstitutionalisation.

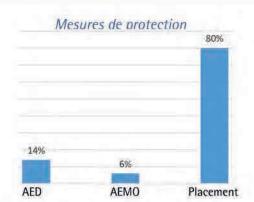
#### Le « virage inclusif » au sein des ITEP. Illustration

« En 2017, le mouvement issu de l'expérimentation en dispositif s'est poursuivi soutenant la transformation des pratiques professionnelles, le décloisonnement des services, des disciplines métiers et la recomposition des appartenances « équipes » et des liens institutionnels. Il se traduit par : une modulation co-construite, sur la base d'objectifs réalistes, concrets et rapidement atteignables, qui constitue un levier au travail d'élaboration psychique engagé avec l'enfant et ses parents : dynamique positive d'évolution, renforcement chez le jeune de l'estime de soi, changement de regard des parents ; un accès plus aisé à la scolarité en milieu ordinaire ou adapté qui favorise également la socialisation du jeune ; une action préventive renforcée, face aux risques d'exclusion définitive d'un établissement scolaire ; une diversité des acteurs et des modes d'accompagnement, une unité et une cohérence du parcours : le dispositif reste perçu comme point d'ancrage par le jeune et ses parents et exerce une « fonction ressource » auprès des autres acteurs engagés dans l'accompagnement ».

Extrait du Rapport d'activité 2017 de l'ITEP-SESSAD-CAFS de l'Orée du Bois, Mont Saint Aignan

#### Problématiques des jeunes et problématiques parentales





Les graphiques ci-dessus renseignent, tout mode d'accompagnement confondu, la part et les modalités d'un accompagnement conjoint entre l'Aide Sociale à l'Enfance et la Maison Départementale de la Personne Handicapée. Les jeunes sont ainsi majoritaires à vivre cette situation (59%) et, dans ces cas précis, plus fortement au bénéfice d'une mesure de placement (81%). Une

problématique commune à nombre de services, notre partenaire l'IDEFHI ayant ainsi organisé une journée d'étude sur ce sujet.

De façon générale, l'interprétation doit être mesurée, pour ne pas extrapoler à partir de corrélations rapides mais infondées. Une première hypothèse peut être qu'une primoévaluation de la situation des enfants, dans un cadre donné peut amener, plus que dans la population générale, à rendre visibles des difficultés jusqu'ici occultées. Il est également possible que l'intensité des troubles de l'enfant portent préjudice aux liens parents/enfants et produisent une forme de déprise parentale. Seules des études poussées, reprenant le parcours de chaque jeune, pourraient confirmer les hypothèses formulées.



Complémentaire de la structure historique du S.I.S.P. destinée aux enfants bénéficiant d'un suivi éducatif, l'action est tournée vers la lutte contre le décrochage scolaire, sur site ou au sein des établissements scolaires partenaires. Ces missions bénéficient du soutien de l'équipe de prévention spécialisée et sont financées par l'Éducation Nationale et la Ville du Havre. L'association Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

### Étape École

Depuis 2011, un partenariat tripartite entre l'Éducation Nationale, la Ville du Havre et l'association Les Nids a été formalisé pour l'expérimentation d'une prise en charge des jeunes exclus temporairement de leur collège. Il s'agit de valoriser ce temps afin que l'élève prenne conscience que ses actes ont des répercussions sur sa vie future, mais aussi utiliser ce temps pour mettre en relief les capacités du jeune et ainsi le remobiliser sur son rapport à l'école.





# Age moyen 14 ans et 3 mois 82% de garçons

## 45 jeunes accompagnés en 2017

Un jeune sur deux est orienté vers le dispositif pour cause de violences verbales ou manque de respect envers un adulte ou violence physique envers un autre élève.

Bilan à deux mois de la prise en charge

**79%** des jeunes ont compris les raisons de l'exclusion temporaire.

38% des élèves ont amélioré leur comportement.

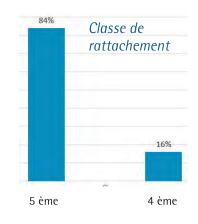
23% ont amélioré leur mobilisation dans leur parcours scolaire.

#### Atelier relais

L'atelier relais accueille des élèves de collège et de lycée, entrés dans processus de de l'institution scolaire peut se traduire par des manquements graves et répétés règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation.

19 jeunes accueillis à l'atelier relais







# SOUTENIR L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTE

#### Notre rôle

Permettre à des individus et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.

Accompagner des personnes en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration.

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

#### FAIRE

Des territoires de l'association des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale

Le dispositif de Dieppe a réinvesti en 2017 l'action Install'toit à partir du projet initial du service d'insertion, redimensionné à l'échelle de l'ensemble du territoire associatif. Cette action de réinvestissement de son logement par le « relooking » de meubles, a pour objectifs de renforcer les liens sociaux ainsi que l'estime de soi et, finalement, donner du pouvoir d'agir aux parents des différents services du territoire. Ce projet est un bon exemple d'innovation et de promotion des individus et de leurs droits, dans la transversalité des actions et des publics accompagnés.

#### Types d'accompagnement logement

#### **Allocation de Logement Temporaire**

Ménages accueillis dans des logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT, prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

#### Accompagnement Social Lié au Logement

Ménages accueillis dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales compromettant leur accession ou maintien dans un logement autonome.

#### Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

**163 dossiers instruits** dans le cadre du SIAO, qui a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

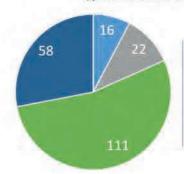
#### Allocation de Logement Temporaire « Urgence violences conjugales »

Deux femmes ont été accueillies en 2017. Pour rappel, ce projet a pour but d'offrir une offre d'hébergement d'urgence sous la forme de deux logements en ALT en diffus sur une zone rurale où aucune offre d'hébergement d'urgence n'est possible et où la problématique des violences intra familiales est prégnante.

207

#### ménages accompagnés dans une démarche d'insertion logement en 2017

Type de soutien (nombre de ménages)

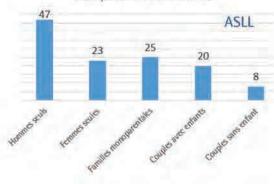


Accompagnement social lié au logement Intermédiation locative Allocation logement temporaire Aide à la gestion locative de proximité

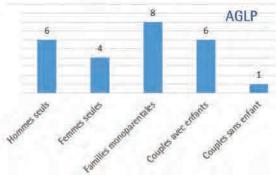


#### Zoom sur deux actions spécifiques

Compositions familiales



L'accompagnement social lié au logement s'inscrit dans le cadre du principe du droit au logement. Il est destiné à toute personne ayant des difficultés d'accès ou de maintien dans un logement en raison de difficultés diverses. Il vise à redynamiser les personnes démobilisées par des échecs successifs, les revaloriser sur leurs capacités à se rendre actrices de leurs projets d'insertion par le logement.



La gestion locative de proximité mise en œuvre dans le cadre d'un bail glissant vise à accompagner de façon transitoire des personnes ou des familles en capacité de vivre dans un logement autonome mais dont la situation financière et sociale a besoin d'être consolidée avant de pouvoir accèder au statut de locataire en titre. Pour cela, les obstacles sont préalablement identifiés et les objectifs pour les lever sont énoncés.

#### Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Le SIAO est une plateforme placée sous l'autorité de l'État, ayant vocation à disposer d'une vision exhaustive du parc d'hébergement d'urgence, de stabilisation, d'insertion et de tout ou partie du parc de logement de transition. Pour l'arrondissement de Dieppe, depuis 2010, l'Oeuvre Normande des Mêres, par délégation du Carrefour des Solidarités, a été désignée pour assurer la gestion de cet outil. En raison du partenariat engagé avec le service insertion des Nids, l'ONM a fait le choix de coconstruire l'organisation de la Plateforme avec Les Nids.

Les objectifs sont les suivants :

- Faciliter les démarches d'accès à l'hébergement et au logement,
- Proposer l'orientation la plus pertinente et la plus conforme à la situation des personnes concernées, en s'appuyant sur la connaissance des dispositifs existants. L'orientation s'effectue
- alors en fonction des besoins et situations des ménages et non en fonction des disponibilités.
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale et leurs actions, et ce jusqu'à l'accès au logement/hébergement.
- Constituer des observatoires locaux permettant d'évaluer et d'étudier les besoins et les solutions apportées.



# PERMETTRE UN CADRE EDUCATIF EN ALTERNATIVE A L'INCARCERATION

L'association Les Nids accueille en Centre Educatif Fermé (CEF), en alternative à l'incarcération pénale, des adolescent(e)s multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans. L'objectif est d'offrir à ces jeunes un cadre éducatif intensif et contraignant permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Ce placement est ordonné par le Juge des Enfants ou d'Instruction pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

#### **DEVELOPPER**

toutes les initiatives favorisant l'inclusion sociale et culturelle

L'ouverture culturelle permet la confrontation à l'altérité, en découvrant, par les œuvres, d'autres façons de penser ou voir le monde. La pratique artistique, quant à elle, permet au jeune un nouvel accès à lui-même. Les jeunes accueillis, notamment au sein de nos deux CEF, possèdent souvent une culture bien établie mais stéréotypée. L'objectif est alors de provoquer d'autres rencontres, via de nouveaux chemins d'apprentissage et de réalisation de soi : pratique d'instruments de musique, pratique du street art ... Le même objectif était poursuivi en 2017 au CEF de Saint Denis Le Thiboult avec l'atelier d'initiation aux médias, accompagné par deux journalistes.



#### **SUSCITER**

un esprit civique et citoyen auprès des jeunes accompagnés

L'insertion des jeunes dans la société passe également par une acceptation des différences et une préoccupation pour ce que vivent leurs contemporains. Ainsi, des actions de solidarité, d'entraide sont régulièrement organisées afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques d'exclusion, de handicap ... cela leur permet de se décentrer, favorise leur empathie et renforce leur inscription sociale. Pareillement, l'esprit civique est également travaillé par le débat et permet tant l'apprentissage d'une « parole en propre » que l'écoute et l'attention portée à l'autre.

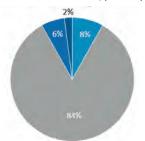
#### 49 jeunes accueillis en 2017

#### > CEF garçons à Saint-Denis Le Thiboult Doudeville



**26 garçons** accueillis en 2017 Âge moyen d'arrivée 15 ans

#### Type de placement



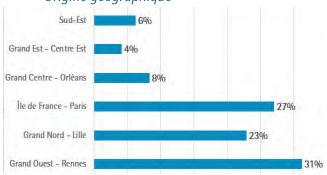
- 84% Contrôle judiciaire
- 8% Sursis mis à l'épreuve
- **6**% Aménagement de peine
- 2% Placement extérieur

#### > CEF filles à Doudeville



23 filles accueillies en 2017 Âge moyen d'arrivée 15 ans et demi

Origine géographique



#### Parcours des jeunes

#### Durée du placement

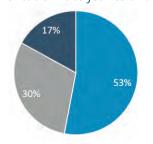


8 mois



7 mois

Orientation des jeunes à la sortie du CEF



- 53 % Retour en famille 30 % Placement ASE
- 17 % Incarcéré

En 2017, le prolongement du placement au-delà de 6 mois a été privilégié pour permettre l'aboutissement des projets de sortie travaillés en partenariat avec les établissements d'accueil de l'ASE et la famille des jeunes. Par exemple, l'établissement de Saint Denis le Thiboult a plutôt favorisé les retours séquentiels en famille et parfois en famille d'accueil de manière à ce que la marche à franchir entre le CEF et l'extérieur ne soit pas pénalisante pour les jeunes. Cela impose donc de rythmer différemment le temps du placement pour trouver le plus rapidement possible des solutions pour l'insertion durable des mineurs en milieu de vie ordinaire.

Les incarcérations mentionnées dans le schéma ci-contre font suite à des non-retours d'hébergement.

## **♥ FOCUS**

#### Les 10 ans du CEF de Doudeville



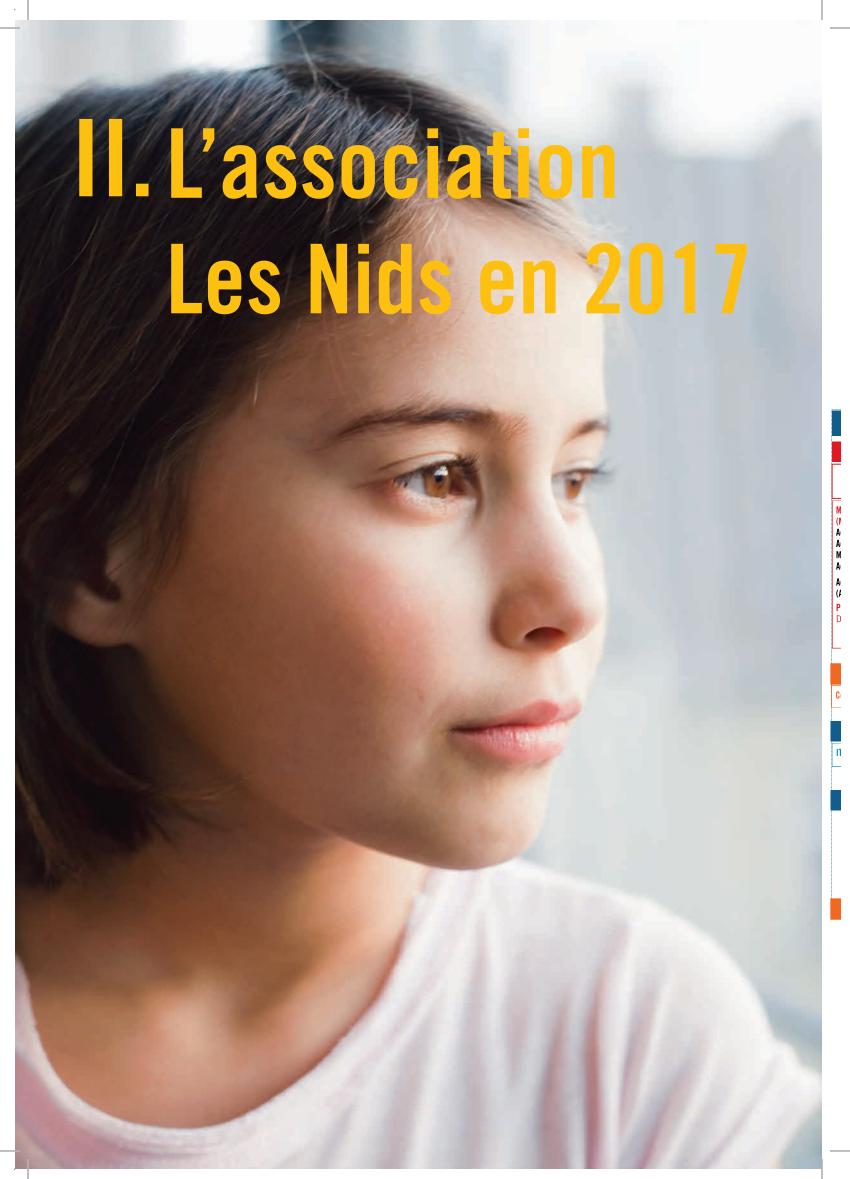


Le 30 juin 2017, le CEF de Doudeville a célébré ses 10 ans d'existence. Ce fut l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet : les anciens professionnels, les services de soin du territoire, la Direction Régionale et Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le personnel de l'établissement.

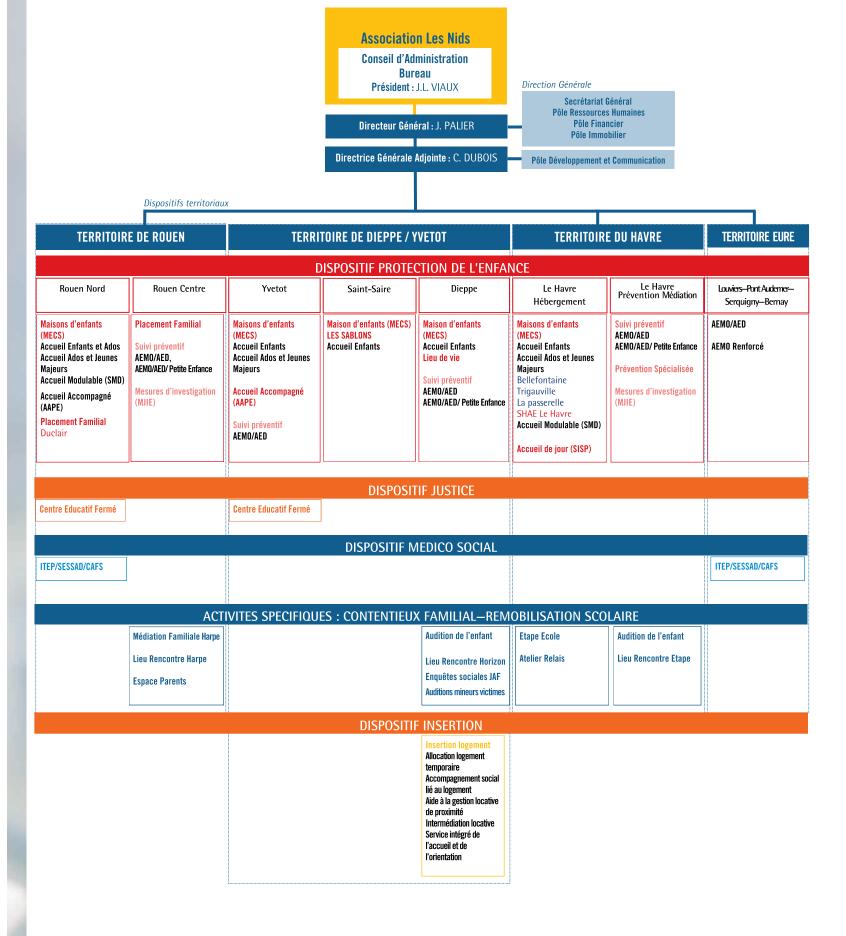
L'après-midi s'est poursuivie avec un lâché de ballons au-dessus de l'arbre planté il y a dix ans dans le jardin floral du CEF, décoré par les jeunes lors d'un atelier mêlant le Street Art et la protection de l'environnement.

Avez-vous le sentiment que ce public ait changé au cours de ces dix dernières années?

« Non, on est toujours face à un public extrêmement démembré sur le plan psychique, en manque de liens relationnels et c'est bien là notre première mission : redonner du sens à la dimension humaine, les considérer avant tout comme des personnes en devenir et ne pas les réduire à leurs actes passés, sans évidemment nier ceux-ci. Les regarder avant tout comme des enfants ». Stéphane Deschamps, Directeur.



## Gouvernance et organisation au 31 décembre 2017



#### Vie associative

L'association Les Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles.

Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la composent.





#### Instance de contrôle

L'association s'est réunie en Assemblée Générale 3 fois, dont 2 réunions extraordinaires.



#### Instance décisionnelle

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois en 2017.



#### Instance exécutive

Le Bureau s'est réuni 9 fois en 2017.

#### Les commissions territoriales

Ces instances associatives trimestrielles prennent place alternativement au sein de chaque service des Nids : Dieppe/Yvetot, Le Havre, Rouen et l'Eure. Cette commission réunit des représentants du Conseil d'Administration, de la Direction Générale, le Directeur du site d'accueil et son équipe. Elle est présidée par un administrateur de l'association.

La finalité est de saisir les enjeux liés aux activités, d'élaborer des approches ou stratégies locales en matière de communication, de politique partenariale, de développement et, à partir de là, de délimiter un calendrier d'actions prioritaires. Il s'agit également pour les participants de recevoir des informations sur la vie des établissements et pour le Conseil d'Administration l'occasion de rencontrer et discuter directement avec les salariés des services.

#### Le comité d'éthique associatif

Il regroupe des membres du Conseil d'Administration, de la Direction Générale et des représentants des métiers et territoires, se réunit tous les deux mois et est présidé par un administrateur. Sa finalité est d'élaborer une pensée partagée à partir de problématiques repérées sur le terrain mais dépassant les seules prérogatives d'établissement.

Cette instance constitue autant un cap qu'une ressource face à l'ensemble des questions liées aux pratiques professionnelles mais aussi face aux enjeux sociaux ou sociétaux impactant l'activité.

#### La communication institutionnelle



#### La lettre d'information interne

Destinée à l'ensemble des professionnels des Nids, cette « Newsletter » paraît tous les deux mois et permet à chacun d'avoir une meilleure lecture de l'ensemble des missions de l'association, mais également de valoriser les actions menées sur l'ensemble du territoire.



## Des prises de paroles pour sensibiliser l'opinion

L'association a organisé dans le cadre de la journée Internationale des Droits de l'Enfant, une conférence consacrée à la place des parents face au cyber harcèlement.



#### La revue associative « Actes »

Ce support de communication interne et externe affirme les ambitions de l'association dans ses missions et sur son territoire. Il permet de retracer les temps forts associatifs de l'année et de valoriser les actions menées par et pour les jeunes accompagnés par l'association.

#### Les événements associatifs



#### L'opéra participatif

Ce partenariat avec l'Opéra de Rouen Normandie vient conforter la volonté de l'association de garantir une ouverture culturelle pour les jeunes et les familles qu'elle accompagne. Plus de 400 enfants ont participé à ce projet cette année encore.



#### Les olympiades interservices des Nids

Dans un esprit de partage, d'entraide et de solidarité, cette journée permet aux enfants accompagnés par l'association, la découverte de pratiques créatives, ludiques et sportives. Une journée où de nombreuses rencontres ont lieu donnant parfois suite à des projets communs.



# Politique de Ressources Humaines

Avec 898 salariés au 31 décembre 2017, l'association Les Nids est un employeur majeur sur ses territoires d'action.

#### 2/3

des salariés de l'association Les Nids occupent un poste éducatif. Néanmoins, 256 salariés occupent des fonctions nécessaires à la qualité de prise en charge des jeunes qui nous sont confiés : maîtresses de maison, hommes d'entretien, surveillants de nuit, chauffeurs et secrétaires, pour ne citer qu'eux, accompagnent aussi au quotidien par leur professionnalisme le Projet Associatif de l'association Les Nids.

Par ailleurs, consciente de son poids économique et de l'obligation de responsabilité que lui confère son statut d'employeur de l'action sociale, l'association Les Nids s'est toujours engagée en faveur de la diversité et est toujours restée fidèle à l'aspiration de sa fondatrice « Ensemble et comme les autres ».

Cette vision de Madeleine LECOEUR se concrétise encore chaque jour dans la conduite des politiques ressources humaines mises en œuvre par l'association Les Nids et accompagne sa responsabilité sociale d'employeur.

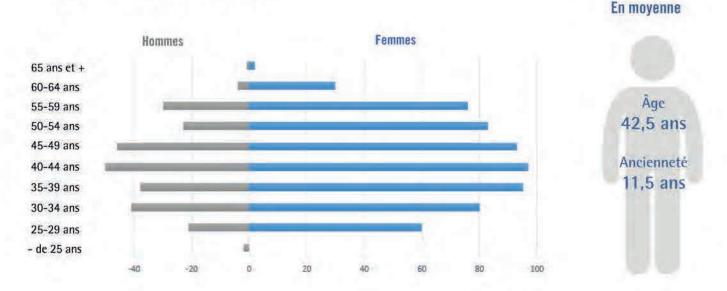
#### Egalite professionnelle entre les hommes et les femmes

Le genre n'est pas dans l'association Les Nids un facteur de discrimination: être une femme ou un homme n'est aucunement un facteur différenciant, notamment dans l'accès aux postes à responsabilités hiérarchiques. En 2017, 90 % des Chefs de service recrutés sont des femmes, issues de la mobilité interne ou de recrutements externes. De même, si 71% des salariés de l'association sont des femmes, cette représentation reste légèrement inférieure à la branche sanitaire, sociale et médico-sociale (76 % de

femmes), traduisant ainsi la volonté de l'association de tendre vers un équilibre homme/femme au sein de ses effectifs.

L'association Les Nids s'est également engagée à favoriser l'équilibre de vie des femmes à l'issue d'un congé de maternité et leur permettre de reprendre leur poste de travail dans les meilleures conditions possibles.

#### Répartition du personnel par âge





#### 68 recrutements en Contrat à durée indéterminée, dont 70 % des femmes

L'association Les Nids compte près de 90 % de son effectif en contrat à durée indéterminée, dont 20 % à temps partiel. Cette part de temps partiel est stable et son importance s'explique par la présence notable de psychologues dont les contrats de travail sont très majoritairement à temps partiel.

**588 contrats à durée déterminée** ont été signés en 2017, dont seulement 24 ne concernaient pas directement la prise en charge. 60 % des contrats à durée déterminée signés l'ont été avec des femmes.

Par ailleurs, 25 salariés de l'association ont bénéficié d'une mobilité interne visant à accompagner leur carrière professionnelle et leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques.

#### Politique liée au handicap

La part de salariés porteurs de handicap dans l'effectif de l'association a progressé de 3% en 2017.

L'association Les Nids est engagée pour accroître le taux d'emploi de travailleurs handicapés et accompagner ses salariés en situation de handicap :

- > 414 heures de formation ont été mises en œuvre pour accompagner le reclassement de salariés ;
- > 3 000 euros de subvention ont été versées par OETH à des salariés ;
- > L'association Les Nids ouvre des terrains de stage à des étudiants en situation de handicap.

#### 3 000 heures de travail consacrées à la prévention des risques professionnels

L'association Les Nids dynamise sa politique de prévention des risques professionnels afin de soutenir ses salariés dans leur quotidien et des prises en charge qui peuvent parfois être difficiles. Au travers d'engagements pris dans le cadre de plans de prévention, l'association est présente et apporte des réponses aux difficultés identifiées et travaillées avec les représentants du personnel au sein des CHSCT.

## 13 756 heures de formation investies au service des jeunes accueillis

755 départs en formation ont été effectués, permettant à près de 55 % des salariés de l'association Les Nids de partir en formation en moyenne 3 jours par semaine.

Cet engagement fort, malgré des budgets contraints, témoigne de la volonté forte de l'association de permettre à ses salariés de consolider leurs compétences au service des jeunes qui sont confiés à l'association.

L'association Les Nids porte également une attention particulière à la formation des futurs professionnels et a ainsi permis l'accueil de 126 stagiaires en partenariat avec les centres de formation du travail social.

#### **Dialogue social**

Les instances représentatives ont été l'occasion pour l'association d'informer, de consulter et de négocier avec les représentants du personnel. Ainsi, au cours des réunions centrales, les consultations obligatoires issues de la loi REBSAMEN ont notamment pu être mises en œuvre et consulter les représentants du personnel sur les orientations stratégiques, la politique sociale, ainsi que sur la situation économique et financière de l'association.

Si les négociations annuelles ont abouties à un désaccord en 2017, ces réunions ont été l'occasion de discuter sur des thèmes aussi variés que les modalités de mise en œuvre du droit d'expression des salariés.

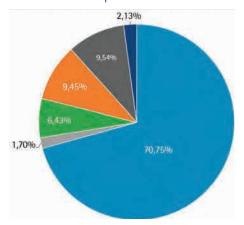
Le renouvellement des mandats du personnel ont également pu être organisé en planifiant les futures négociations électorales et en prorogeant les mandats de tous les représentants afin de tenir compte des ordonnances publiées le 22 septembre 2017.

# Financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

#### **Financements publics**

L'association Les Nids a reçu en 2017 un budget total de 47,1 M€ par ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement, en fonction du champ d'activité.



70,75% Conseil Départemental de Seine-Maritime

9,54 % Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

9.45 % Sécurité Sociale (ARS)

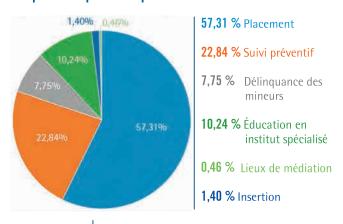
6,43 % Autres Conseils Départementaux (Hors 76 & 27)

2,13 % Autres: Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel

1,70 % Conseil Départemental de l'Eure

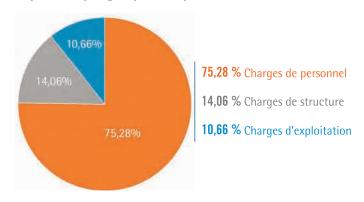
#### **Comptes administratifs 2017**

#### Répartition par champ d'activité



**80,15** % Protection de l'enfance Le cœur d'activité de l'association Les Nids

#### Répartition par groupe de dépenses



#### Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

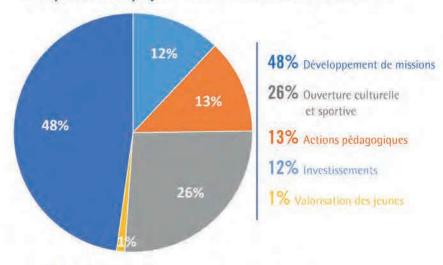
Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids a poursuivi en 2017 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (Conférences, lettres d'information...).

# 4

## Politique de mécénat

La vocation première du Fonds de dotation Mécènids est d'appuyer la mise en œuvre des actions des Nids en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de l'association les Nids. Ce travail de sensibilisation sur la mission et les métiers des Nids permet ainsi de développer une politique de financements de projets culturels, sportifs, de coopération, sociaux,... au bénéfice des enfants et des familles.

#### > Répartition des projets financés via les actions de mécénat :



47 224 Euros récoltés en 2017

#### > Mécénat et partenariat

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, l'association, via le Fonds de dotation Mécènids, s'appuie sur un réseau de partenaires, permettant une ouverture sur son territoire et le développement de projets concrets, adaptés et durables :



#### Activité équestre

Investissement dans du matériel de sécurité destiné à l'activité équestre de la maison d'enfants de Longueville sur Scie grâce au soutien du club Soroptimist de Rouen.



#### Des vélos pour les jeunes

Achat de vélos pour les jeunes adolescents du service DASEC du Havre par le Rotary Club du Havre.



#### Ateliers artistiques pour les enfants et leur famille

Mise en place d'ateliers de découvertes et pratique artistiques pour les enfants et leurs famille accueillis par les services Les Nids de Mont-Saint-Aignan, en partenariat avec le théâtre Le Rive Gauche.



A l'occasion des 500 ans de la ville du Havre, la Fondation d'Entreprise Engie a fait un don pour la mise en place de projets d'ouverture culturelle.





# Politique de développement

#### Accompagnement et suivi de la démarche qualité

L'association Les Nids a engagé en 2017 de nombreux travaux liés à l'amélioration continue des accompagnements qu'elle propose. D'une part, en initiant ou finalisant l'élaboration de nombreux projets de dispositif à partir d'une méthodologie et d'une structuration commune aux structures de l'association. Ces travaux échelonnés sur plusieurs exercices budgétaires concernent la quasi-totalité des établissements.

La démarche qualité, c'est aussi les évaluations internes et externes : en fin d'année 2016, l'évaluation interne des deux services d'investigation éducative de l'association a été réalisée, au Havre et à Rouen, avant d'être transmises aux autorités de contrôle début 2017. De même, en 2017, ont été lancés les travaux relatifs à l'évaluation interne de nos deux Centres Éducatifs Fermés.

Enfin, la Direction Générale et les Directions des différents dispositifs ont veillé à actualiser et « faire vivre » leurs différents plans d'action d'amélioration de la qualité, issus des démarches d'évaluation interne, d'évaluation externe, des projets d'établissement ou de service, des démarches concernant les risques psycho-sociaux...

La Direction Générale garantit pour chaque structure plusieurs visites sur site chaque année afin d'observer l'état d'avancement, à partir d'éléments preuves et apporter le soutien nécessaire aux équipes engagées dans ce travail. Enfin, la Direction Générale pilote son propre plan d'action, transversal, issu des éléments cités précédemment ainsi qu'à l'aune des objectifs de travail arrêtés par le Projet Associatif des Nids 2016-2020.

#### Développement de nouvelles actions et réponses aux appels à projet

L'association Les Nids a continué en 2017 à développer des propositions pour que voient le jour des actions ou activités, ponctuelles ou pérennes, en vue de l'accomplissement de son projet, dans une perspective d'innovation sociale et de construction partenariale. Ces projets concernent le décrochage scolaire, la mise en oeuvre des droits de l'enfant, l'accompagnement de jeunes mères isolées, la citoyenneté, le sport...

#### Quelques projets menés, avec le soutien des pouvoirs publics :

Action « Step by step » (Le Havre) : Remobilisation socioprofessionnelle de jeunes mamans isolées. Reconduction du projet, avec le soutien du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Action « A l'Eure de la tolérance » (Le Havre) : atelier d'écriture pour jeunes collégiens décrocheurs.

Reconduction du projet, avec le soutien du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Projet « Keep Control » (Le Havre) : actions pédagogiques de sensibilisation aux risques liés cyber-harcèlement, destination d'élèves en classe de 5<sup>ème</sup> et de parents d'élèves des quartiers sud. Avec le du Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Projets « Parcours d'avenir » (Le Havre) : de nombreuses actions initiées en 2017 au bénéficie des jeunes des quartiers sud, autour de la remobilisation sociale/scolaire et du bien-être des jeunes, dans le cadre du programme « Parcours d'avenir » et des 500 ans de la Ville du Havre. Avec le soutien de la Ville du Havre.

Projet « groupe de parole pour parents » (Dieppe) : Groupes d'expression visant à offrir un espace de parole et d'échange collectif aux « parents hébergeants » dont l'enfant vient rencontrer l'autre parent au sein de l'Espace Rencontre Enfants/

> Parents « L'Horizon ». Avec le soutien du REAAP de la Seine

Projet d' « accompagnement des de violences intrafamiliales » (Dieppe) : projet soutenu sur le versant des stages collectifs de responsabilisation des auteurs par le FIPD de la Seine-

Maritime et par la Cour d'Appel de Rouen.

Projet d'audition de mineurs victimes de violences

(Dieppe): Accompagnement psychologique de mineurs victimes de violences ou maltraitances sexuelles, en appui à l'unité d'accueil de Dieppe. Avec le soutien du FIPD de la Seine-Maritime.

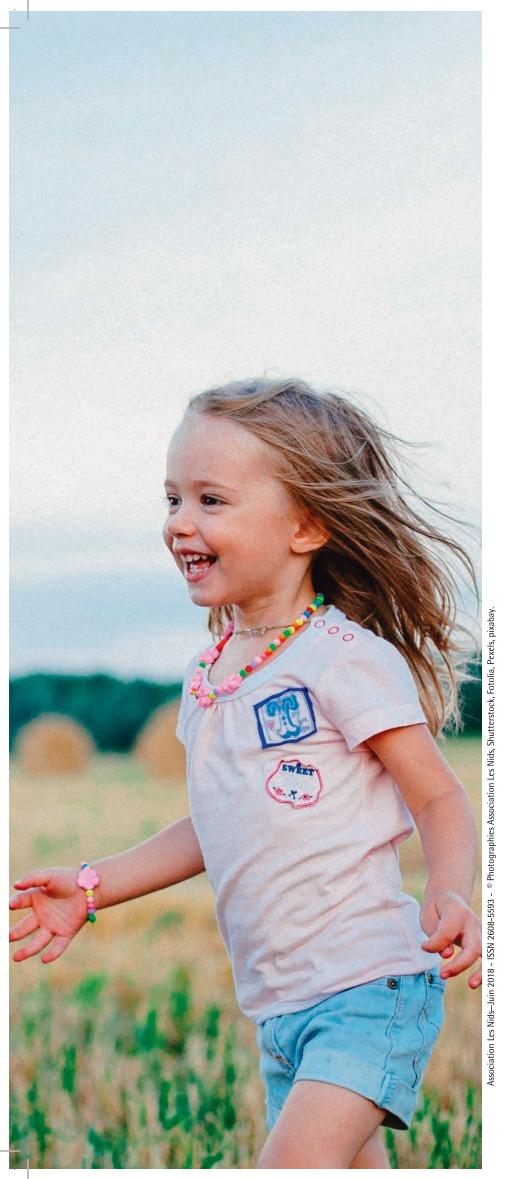
Projet « Si la vie m'était contée » : Reconduction du projet théâtre de l'ITEP de Serquigny, dans le cadre du programme régional Cultures et Handicap. Avec le soutien de l'ARS de Normandie et de la DRAC.













### **Association Les Nids**

Reconnue d'Utilité Publique Siège social 27 rue du Maréchal Juin—BP 137 76131 Mont-Saint-Aignan Tél: 02.35.76.80.09 siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr